



Dette credit et hachellement telephonique

Par **paddy84**, le 16/11/2017 à 18:00

Bonjour j ai été contacté recament au telephone par un Mr faisant soit disant partie d une société de recouvrement. . Il m annonce qu un credit fait en 2007 n a pas été remboursé , que j ai eu une condamnation en justice (d apres lui je suis forcément au courant) et que je doit payer rapidement sous risque de voir les interet débloquent. . . Je n est pas souvenir de ce credit(2007 etait une année compliqué) ce mr ne connais pas mon adresse actuel mais celle de l époque et il avait des infos sur ma carte d identité. . . Je suis perplex . . . Une condanation j aurais forcément etait au courant au bout d un moment meme avec un déménagement?! Que fair?!

Par **amajuris**, le 16/11/2017 à 18:50

bonjour,
demander à cette personne s'il possède un titre exécutoire.
si vous avez changé d'adresse sans en informer votre créancier, il est normal que vous n'avez reçu aucun courrier.
salutations

Par **paddy84**, le 16/11/2017 à 19:44

A l oral il me dit que oui évidemment mais cela reste un discours oral en toute logique quand on a une condamnation contre nous nous sommes forcément au courant au bout d un moment ?! On devient interdit bancaire etc

Par **eric2a**, le **20/11/2017** à **14:44**

bonjour

que dois contenir un titre executoire?

vient il d un huissier ou d un cabinet de recouvrement

merci

Par **morobar**, le **21/11/2017** à **09:47**

Un titre exécutoire c'est:

* une acte authentique établi par un notaire

* un jugement d'un tribunal

En ce qui vous concerne il s'agit donc d'un jugement rendu par un tribunal quelque part.